

## Analyse



Pas moins de onze candidats (cinq sur une liste du centre droit, trois de gauche plus le syndic sortant et deux citoyens hors parti) briguent un siège à la Municipalité de Nyon. PATRICK MARTIN

# La Municipalité de Nyon devrait s'ouvrir à la droite

**Elections communales**  
28 février

**Les chances sont bonnes pour le centre droit de regagner au moins un siège à l'Exécutif**

Madeleine Schürch

Rarement les pronostics pour les élections municipales à Nyon n'auraient été aussi difficiles. Mais la droite, forte du succès enregistré par le PLR et l'UDC sur le plan fédéral, a de bonnes chances de regagner du terrain face à la majorité que la plate-forme de gauche détient depuis deux législatures.

Sur le plan local, elle devrait profiter du mécontentement né dans la population avec «l'affaire des feux». Le concept de mobilité privilégiant les transports publics au quart d'heure, qui a créé de gros bouchons dans les premiers mois de 2015, a été un terreau fertile pour ceux qui réclament un changement. Il a même fait sortir

du bois un candidat hors parti, Raphaël Weisskopf, qui se veut le porte-parole de toutes les «victimes» d'une politique rose-verte. Comme les commerçants du centre-ville, dont une bonne partie attribue aux feux et au manque de places de parc la perte de leur clientèle.

Réunis sur une liste commune «Centre-droit», le Parti indépendant nyonnais (PIN), les Verts libéraux, le PLR et l'UDC (cinq candidats), forts de leur majorité au Conseil communal, ont fait front durant la fin de cette législature pour dénoncer les dépenses pharaoniques de la gauche en matière de mobilité, le manque de priorités des investissements et la lenteur de certains dossiers, comme celui du plan de quartier du Martinet. Ce dernier était le projet phare de la Municipalité, qui admet ne pas avoir réussi à avancer, vu la complexité du dossier. Le coup de grâce lui a été donné à la fin de l'année dernière, lorsque la droite lui refusait l'engagement d'un chef de projet.

**Compactes ou biffées?**

Ce mécontentement, relayé en grande partie sur les réseaux sociaux, suffira-t-il à renverser la va-

leur? Rien n'est moins sûr. Car si le centre droit, profitant des deux sièges libérés par la PLR Elisabeth Ruey-Ray et le popiste Claude Dupertuis, espère placer d'un bloc une nouvelle équipe à l'Exécutif, l'alliance avec l'UDC risque de lui jouer un mauvais tour. Le PLR, le PIN et les Verts libéraux ont beau affirmer - ce qui n'était pas le cas il y a cinq ans - que le parti agrarien local n'a rien à voir avec les blochétiens alémaniques, on a tout de même demandé à son ancien président de ne plus sortir son mouton en peluche à l'approche du vote sur le renvoi effectif des étrangers criminels. Dans une ville qui vote plutôt à gauche, le succès du centre droit dépendra donc de la quantité de bulletins modifiés jetés dans l'urne.

**L'effet UDC**

Reste que le candidat UDC, Sacha Soldini, bénéficie d'un certain capital de popularité et ne part pas défavorisé par rapport au sortant Claude Uldry (PIN) et aux deux PLR Maurice Gay et Roxane Faraut Linares. Si le candidat citoyen Raphaël Weisskopf peut contribuer au grand ballottage du premier tour en glanant des voix de tous bords, le Vert libéral Vin-

cent Hacker, totalement inconnu, ne restera probablement pas dans la course.

**On vise l'équilibre**

Quant à la gauche, qui part avec un ticket à quatre, on semble résigné à perdre le siège longtemps occupé par le popiste Claude Dupertuis. Le syndic, Daniel Rossellat, hors parti mais proche des Verts, devrait continuer de tirer la plate-forme de gauche, mais il est quasi absent de la campagne, se contentant de quelques flyers et affiches pour affirmer son désir de faire un 3e mandat.

Accusera-t-il une baisse de popularité? C'est probable, mais pas au point de rater la syndication, que ni la gauche ni la droite ne semblent lui contester en cas d'un équilibre des forces à l'Exécutif que lui-même souhaite. Alors que les socialistes Fabienne Freymond Cantone et Stéphanie Schmutz devraient tirer leur épingle du jeu, le Vert Olivier Mayor, qui a porté les dossiers contestés, pourrait, lui, faire les frais du premier tour. Ce qui obligerait la gauche à sortir un atout au deuxième tour. Le Vert Yvan Rytz, par exemple, qui est revenu aux affaires du parti.

## A Cossonay, les oiseaux de nuit rentreront en funi

**Les noctambules habitant Cossonay pourront bientôt rentrer tard chez eux le week-end grâce au service de funi-pyjama. Mais la mise en route de la mesure a pris du retard**

Vivre dans la paisible et pittoresque ville de Cossonay, faire la noubà à Lausanne et rentrer chez soi (presque) au petit matin en transports publics: les noctambules habitant le bourg en rêvaient depuis longtemps. Les voilà exaucés. Tout prochainement, le funiculaire, exploité par les Transports de la région Morges-Bière-Cossonay (MBC), offrira un service nocturne durant le week-end.

«Depuis plusieurs années, beaucoup de jeunes demandaient qu'une telle mesure soit mise en place. Nous sommes donc très satisfaits d'avoir réussi à l'obtenir», se réjouit Georges Rime, syndic. Dans le détail, le funi-pyjama emmènera les oiseaux de nuit à bon port à 1 h 50, en correspondance avec le RER de nuit en provenance de Lausanne.

Seulement voilà, la mise en route du funiculaire-pyjama, prévue le 1er février, a pris du retard. «C'est ennuyeux, car nous avions annoncé sa mise en route à cette date», regrette le chef de l'Exécutif. Directeur des MBC, François Gata-

bin explique les raisons de ce délai: «Nous attendons toujours l'autorisation de l'Office fédéral des transports (OFT). Nous espérons qu'elle interviendra dans les deux prochaines semaines. Il ne s'agit que d'une simple formalité.» Et de préciser que, légalement, les funiculaires sont assimilés à des téléphériques. «Les normes de sécurité sont très élevées concernant ce type d'installations», souligne-t-il.

«Depuis plusieurs années, beaucoup de jeunes demandaient qu'une telle mesure soit mise en place»

Georges Rime Syndic

Outre la mise en place de ce service nocturne, le funiculaire de Cossonay subira un léger changement d'horaire, afin de mieux répondre aux besoins des usagers. Ainsi, la cadence passera de dix à huit minutes entre 6 h et 8 h 20 et de 17 h à 18 h 20. De plus, la première course du jour sera avancée à 5 h afin d'assurer la correspondance avec le premier train du matin à la gare de Cossonay-Penthalaz. **N.R.**

## Morges espère migrer sa caserne du feu au nord

**Le déménagement des pompiers se précise. La Municipalité a lancé une étude de faisabilité pour réaliser la future caserne à côté de La Longeraie**

«Un nouvel avenir se dessine pour la caserne des pompiers», annonce Vincent Jaques, syndic de Morges. La Municipalité a en effet lancé une étude de faisabilité pour la construction d'un tel équipement sur le site des Emetaux, à côté de La Longeraie. Ce terrain constituerait un emplacement de choix en étant situé à quelques mètres seulement de l'entrée de l'autoroute.

Il faut dire que, depuis des années, Morges cherche des solutions pour déménager son actuelle caserne des pompiers. Pour mémoire, les soldats du feu, à l'étroit dans les locaux actuels derrière la gare, devront céder leur place à la future gare routière prévue dans ce secteur de la ville. La nécessité de garantir une rapidité d'intervention, couplée à une

bonne accessibilité et à une pénurie des terrains disponibles sur le territoire morgien, rendait l'exercice difficile.

À la base, le terrain des Emetaux constituait une réserve à l'Office fédéral des routes (OFROU) pour la création d'une bretelle autoroutière dans le cadre des premiers projets esquissés pour le contournement de Morges. «Cette réserve a depuis été levée, ce qui nous permet d'entreprendre cette étude d'implantation», précise Yves Paccaud, municipal de l'Urbanisme. Concrètement, l'élu socialiste estime qu'il faudrait entre cinq et dix ans avant de voir les soldats du feu intégrer leur future caserne si ce projet venait à se concrétiser.

Pour mémoire, le service du feu SIS Morget, regroupé dans une association intercommunale, compte 29 communes. «Le financement d'une nouvelle caserne devra être assuré par l'ensemble des communes membres, ce qui prend indéniablement plus de temps», note enfin Eric Züger, municipal des Finances. **L.B.**

## Préverenges Réfection de la place de jeux

Les petits Préverengeois pourront bientôt s'amuser sur une place de jeux flambant neuve. Au début du mois, le Service des espaces verts de la Commune a en effet entrepris une réfection totale de l'aire ludique située à l'avenue Croix-de-Rive. Une fois les beaux jours revenus, les bambins pourront s'élancer sur des balançoires combinées, sauter sur un trampoline et découvrir un nouveau complexe à grimper. A noter que la parcelle est fermée au public pendant la durée des travaux, soit jusqu'au 2 mai prochain. **N.R.**

**Il a dit**  
«La loi sur l'aménagement du territoire engendre une réelle inquiétude à Cossonay»

Georges Rime Syndic de Cossonay. La LAT a fait parler d'elle lors du dernier Conseil



## Nyon Lutter contre la chenille des pins

Le Service des espaces verts et des forêts de la Ville de Nyon lance son traditionnel rappel de l'obligation de détruire les nids de chenilles processionnaires qui hantent les pins. Cet insecte est en effet dangereux pour les humains comme les animaux. Il possède une propriété urticante qui peut provoquer des troubles ou des réactions allergiques. Pour éviter tout risque sanitaire, il faut détruire les chenilles quand elles sont dans leur nid, avant qu'elles sortent d'hibernation. Soit couper le nid au sécateur et le brûler, au plus tard avant fin février. **M.S.**

## Le chiffre 2,835

C'est, en millions de francs, le crédit accordé mardi à la Municipalité par le Conseil communal de Gingins pour construire des logements sur une parcelle achetée en 2013 au Vivarex, près du Manège de Maison Neuve. Il y a une année, ce projet avait suscité un vif débat sur son esthétique et sa fonctionnalité. Cette fois, la commission, consciente qu'il était difficile de satisfaire les goûts de chacun, a analysé l'aspect financier et le rendement des futurs immeubles. Celui-ci, jugé suffisant, a fait pencher la balance en faveur du oui. **M.S.**

## Cossonay Création d'une nouvelle route

Cossonay se dotera d'une nouvelle liaison routière, dont le but sera de desservir le futur quartier de la Condémine-Stand. Lundi soir, le Conseil communal a en effet validé une enveloppe de 580 000 francs pour financer les travaux. Dans le détail, cet accès, nommé chemin du Geôlier, sera aménagé à l'ouest de la ville, entre le giratoire du Bicentenaire et le chemin du Stand. Il assurera non seulement la répartition des flux routiers, mais favorisera aussi la mobilité douce», précise la Municipalité dans son préavis. **N.R.**

## Avec Monsieur Jardinier

Gland L'université des seniors Connaissance 3 propose une rencontre avec Kurt Hostettmann, chroniqueur RTS dans l'émission *Monsieur Jardinier*. Cet éminent spécialiste parlera du règne végétal, source de nouveaux médicaments. La conférence a lieu vendredi à 14 h 30 au Centre communal de Montoly. **M.S.**

## L'auteure la plus lue

Morges Le collectif AJAR emmène le public du Théâtre des Trois P'tits Tours dans les coulisses d'un canular plus vrai que littérature. *Esther Montandon, auteure romande la plus lue du XXe siècle*: un spectacle à découvrir demain à 20 h 30. [www.troispetitstours.ch](http://www.troispetitstours.ch). **N.R.**